



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sang

Question écrite n° 26030

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet des dons de sang. Dans ce domaine, les manques réapparaissent de façon récurrente. Il désire connaître les mesures qu'il entend prendre pour promouvoir le don de sang.

Texte de la réponse

Grâce à la générosité des donneurs de sang bénévoles, les besoins des patients en produits sanguins labiles (PSL) sont satisfaits en France. Cette autosuffisance nationale est assurée au prix d'un effort permanent de l'Établissement français du sang (EFS) et des associations de donneurs de sang bénévoles dans l'organisation des collectes et dans le recrutement de donneurs de sang bénévoles. En 2002, l'Établissement français du sang, opérateur unique de la transfusion sanguine en France, a réalisé 2,5 millions de prélèvements et distribué 2,4 millions de PSL. Plus de 1,5 million de donneurs de sang bénévoles ont effectué au moins un don de sang en 2002. Si deux régions (Île-de-France et Provence-Alpes - Côte d'Azur) collectent un nombre de PSL inférieur aux besoins des hôpitaux, leur autosuffisance est néanmoins garantie par la solidarité entre les établissements régionaux de l'EFS. L'étude commandée par l'EFS en 2002 montre que les Français ont à 92 % une opinion positive sur le bien-fondé et l'utilité du don du sang et que 80 % d'entre eux sont prêts à donner leur sang. Cette étude montre également que le principal enjeu est aujourd'hui la proximité des collectes de sang vis-à-vis des donneurs potentiels. L'EFS a pour objectif, d'une part, d'augmenter le nombre de donneurs de sang bénévoles et, d'autre part, de fidéliser les donneurs actuels. Les différentes actions de promotion du don de sang bénévole et l'organisation de collectes mobiles au plus près des donneurs permettent chaque année de faire découvrir le don du sang à de nouveaux donneurs. Ainsi, plus de 300 000 personnes ont effectué un premier don de sang en 2002 (22 % des donneurs). Par ailleurs, le taux de fidélisation est de 1,7 don par an et par donneur en moyenne nationale. Les actions menées par l'EFS associées à la générosité des donneurs de sang bénévoles permettent donc de garantir l'autosuffisance nationale en PSL.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26030

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7604

Réponse publiée le : 7 décembre 2004, page 9788